



## En Bretagne, 87 % des habitants résident dans une des 45 aires d'attraction des villes

**E**n Bretagne, près de neuf habitants sur dix résident dans un pôle ou une couronne d'une des 45 aires d'attraction des villes. La moitié des emplois de la région est concentrée dans les communes des pôles. La croissance de la population est plus élevée dans les couronnes, plus résidentielles.

Auteurs : Nicolas Birot, Jean-Marc Lardoux (Insee)

La Bretagne comprend 45 aires d'attraction des villes (*figure 1*). Prenant la suite des anciennes aires urbaines, ce nouveau zonage associe des espaces denses en population et en emplois (les pôles), et leurs zones d'influence sur les communes environnantes définies à partir des déplacements domicile-travail (les couronnes). Les pôles et leurs couronnes forment les aires d'attraction des villes. Une couronne est ainsi composée des communes dont plus de 15 % des actifs travaillent dans le pôle (*méthodologie*).

Les pôles concentrent la moitié des emplois de la région (666 000 sur 1 309 000) et offrent 167 emplois pour 100 actifs occupés résidents. À l'inverse, les couronnes des aires d'attraction, plus résidentielles, offrent moins d'emplois

qu'elles n'abritent d'actifs occupés : 69 pour 100. La concentration des emplois dans les pôles est moindre au niveau national (130 emplois pour 100 actifs résidents).

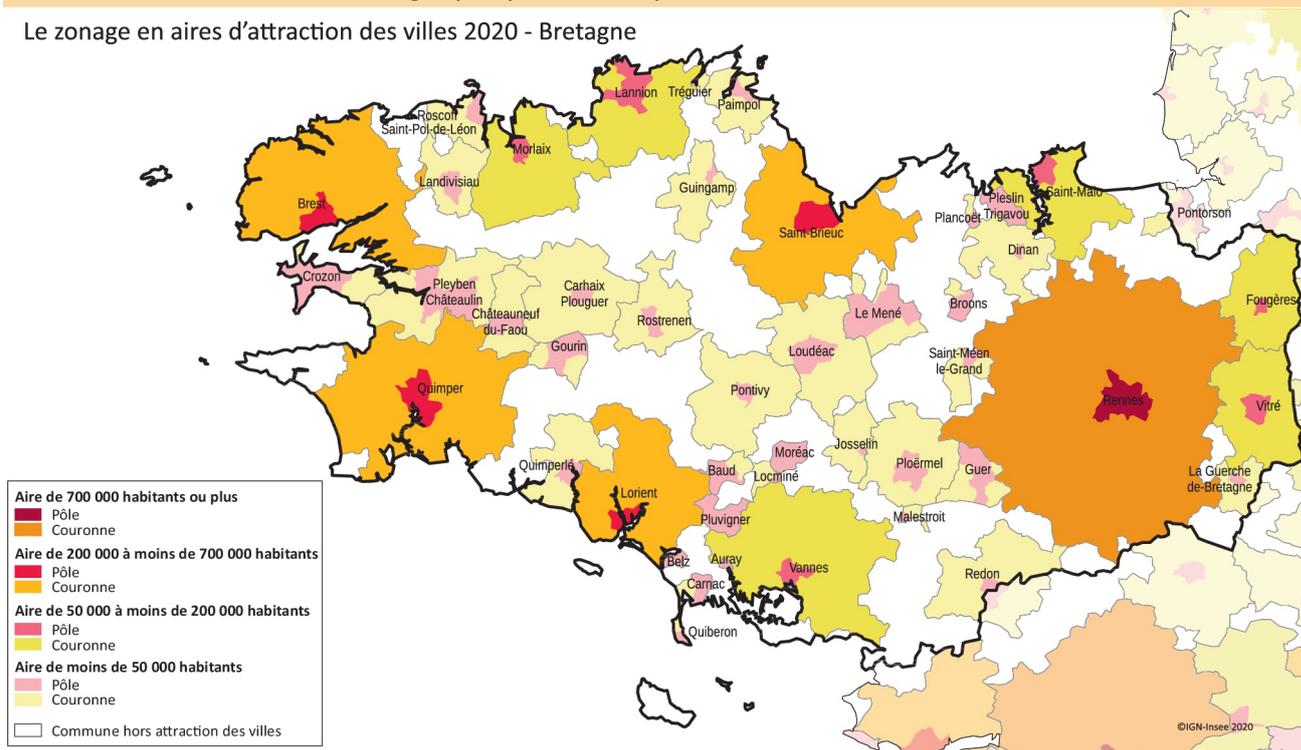
Couvrant près des trois quarts des communes de la région (870 sur 1 208 en 2017), les aires d'attraction des villes regroupent 87,2 % de la population bretonne. Au niveau national, cette proportion est supérieure (93,2 %).

### En Bretagne, les cinq plus grandes aires d'attraction concentrent plus de la moitié de la population

L'aire d'attraction de Rennes est la seule qui dépasse les 700 000 habitants et elle concentre 22,3 % de la population bretonne (*figure 2*). Les aires d'attraction de Brest, Quimper,

### 1 Les 45 aires d'attraction des villes regroupent près des trois quarts des communes bretonnes

Le zonage en aires d'attraction des villes 2020 - Bretagne



Source : Insee, recensement de la population 2017.

## 2 Deux tiers des emplois dans les sept plus grandes aires d'attraction des villes

Principaux indicateurs des aires d'attraction des villes en Bretagne

Aire d'attraction	Population localisée dans la région	Part de la population dans le pôle (en %)	Taux d'évolution annuelle de la population entre 2007 et 2017 (en %)	Nombre d'emplois présents dans l'aire d'attraction
Rennes	739 974	36,2	1,3	329 886
Brest	370 033	37,9	0,4	150 094
Quimper	234 042	26,9	0,2	94 745
Lorient	224 862	35,5	0,4	85 473
Saint-Brieuc	200 473	35,9	0,6	84 662
Vannes	199 924	26,7	1,1	78 661
Saint-Malo	132 758	34,7	0,4	51 647
Lannion	85 258	39,7	0,2	28 883
Morlaix	61 148	23,8	0,0	23 435
Vitré (1)	52 521	34,3	0,7	25 224
Fougères (1)	51 102	40,0	0,3	20 898
Dinan	47 272	30,0	0,9	18 249
Pontivy	40 196	36,3	0,4	17 871
Redon (1)	38 340	23,5	0,2	14 906
Quimperlé	36 674	32,9	0,8	12 628
Loudéac	33 419	28,6	0,2	15 176
Ploërmel	29 418	33,4	0,8	10 798
Guingamp	28 819	33,5	0,2	12 956
Pleyben - Châteaulin	26 103	54,0	0,2	10 775
Landivisiau	23 924	46,8	0,6	10 055
Paimpol	23 591	30,4	-0,3	7 629
Roscoff - Saint-Pol-de-Léon	23 141	43,2	-0,2	10 130
Carhaix-Plouguer	22 493	31,9	-0,3	8 582
Crozon	16 367	74,0	-0,2	6 638
Auray	13 627	100,0	0,9	7 543
Guer	11 928	71,8	0,3	5 786
Rostrenen	10 195	30,0	-0,5	4 183
Le Mené	9 692	66,2	0,2	4 386
La Guerche-de-Bretagne (1)	9 088	46,7	0,3	3 886
Saint-Méen-le-Grand	8 041	57,6	0,9	3 343
Baud	8 030	78,0	1,5	2 934
Châteauneuf-du-Faou	7 756	47,4	-0,1	3 136
Pluvigner	7 543	100,0	1,4	2 000
Josselin	7 311	34,1	-0,1	3 217
Pleslin-Trigavou	7 183	100,0	1,3	1 721
Locminé	7 055	61,4	1,2	3 782
Quiberon	6 801	69,7	-0,7	2 657
Carnac	6 411	66,3	0,1	2 416
Belz	5 682	100,0	0,4	1 627
Gourin	5 100	74,6	-0,8	1 941
Malestroit	3 967	61,9	0,2	2 199
Plancoët	3 873	77,8	0,1	1 655
Moréac	3 765	100,0	0,9	2 283
Broons	3 650	79,1	0,5	1 788
Tréguier	3 494	69,2	-0,7	1 752
Pontorson (2)	1 980	0,0	0,9	533
Commune hors attraction des villes	424 880	0,0	0,4	114 321
<b>Bretagne</b>	<b>3 318 904</b>	<b>31,8</b>	<b>0,6</b>	<b>1 309 091</b>

(1) Aire d'attraction comprenant des communes en dehors de la Bretagne.

(2) L'aire d'attraction de Pontorson, située majoritairement en Normandie, contient une commune bretonne : Pleine-Fougères.

Source : Insee, recensement de la population 2017.

Lorient et Saint-Brieuc comptent chacune entre 200 000 et 700 000 habitants. Elles regroupent un peu plus d'un million d'habitants, soit presque le tiers de la population régionale. Six autres aires d'attraction comptent entre 50 000 et 200 000 habitants et rassemblent 17,6 % de la population régionale (583 000 habitants). Enfin, la Bretagne compte 34 aires d'attraction de moins de 50 000 habitants, regroupant au total 542 000 personnes.

Dans la région, la population est relativement peu concentrée dans les pôles. Ainsi, moins d'un tiers de la population y vit contre plus de la moitié au niveau national. Inversement, les couronnes des pôles regroupent plus d'habitants en Bretagne qu'au niveau national (respectivement 55,4 % et 42,5 %).

Par ailleurs, 338 communes sont situées hors de l'attraction des villes. Elles regroupent 12,8 % de la population bretonne (425 000 habitants), soit une proportion presque deux fois supérieure à celle du niveau national (6,7 %). Ces communes s'étendent sur près d'un tiers de la superficie régionale.

Les aires d'attraction les plus peuplées présentent les densités de population les plus élevées. L'aire d'attraction de Brest a la plus forte densité avec 290 habitants par km<sup>2</sup>, celle de Rostrenen a la plus faible (31 hab./km<sup>2</sup>).

Au sein des 45 aires d'attraction bretonnes, la densité moyenne de population des pôles (521 hab./km<sup>2</sup>) est bien supérieure à celle des couronnes (106 hab./km<sup>2</sup>). Celle des communes situées hors attraction des villes est de 53 hab./km<sup>2</sup>.

### Un dynamisme démographique plus soutenu dans les couronnes

En Bretagne, la population augmente de 0,6 % par an en moyenne entre 2007 et 2017 (+ 0,5 % en France). La croissance démographique la plus soutenue s'observe au sein de l'aire d'attraction de Rennes (+ 1,3 %). Elle est ensuite la plus dynamique dans les aires de 50 000 à 200 000 habitants (+ 0,6 %), particulièrement dans celles de Vannes (+ 1,1 %) et Vitré (+ 0,7 %). Dans son ensemble, la population des aires de 200 000 à 700 000 habitants augmente de 0,4 %, au même rythme que celle des communes hors attraction des pôles. Enfin, la population des petites aires (moins de 50 000 habitants) progresse de 0,3 % par an en moyenne, avec des évolutions très disparates allant de + 1,5 % pour celle de Baud à - 0,8 % pour celle de Gourin.

Le taux de croissance de la population des couronnes (+ 0,9 % en moyenne par an entre 2007 et 2017) est plus élevé que celui des pôles (+ 0,2 %). Il repose essentiellement sur un excédent migratoire. Au niveau national, la croissance démographique est également plus élevée dans les couronnes (+ 0,7 %) que dans les pôles (+ 0,2 %). ■

## Méthodologie

L'aire d'attraction d'une ville définit l'étendue de son influence sur les communes environnantes, mesurée par les déplacements domicile-travail. Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de population et d'emploi, ainsi que d'une couronne constituée des communes dont au moins 15 % des actifs travaillent dans le pôle. Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée la commune-centre et donne son nom à l'aire d'attraction. Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions :

la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie. Les aires d'attraction des villes (AAV) sont des entités économiques cohérentes : une politique publique ciblée sur un pôle pourra avoir des conséquences sur l'ensemble de son aire d'attraction.

La définition des AAV est cohérente avec les concepts européens et internationaux. Ainsi, les plus grandes AAV coïncident avec les « cities » et « aires urbaines fonctionnelles » utilisées par Eurostat et l'OCDE pour analyser le fonctionnement des villes. Le zonage en AAV facilite ainsi les comparaisons internationales et permet de visualiser l'influence en France des villes étrangères.

Insee Bretagne  
35, place du Colombier  
CS 94439  
35044 Rennes Cedex

Directeur de la publication :  
Éric Lesage

Rédactrice en chef :  
Marion Julien-Levantisidis

Maquettiste :  
Jean-Paul Mer

ISSN 2427-9013  
© Insee 2020

## Pour en savoir plus

● « Neuf français sur dix vivent dans l'aire d'attraction d'une ville », Marie-Pierre de Bellefon, Pascal Eusebio, Jocelyn Forest, Olivier Pégaz-Blanc, Raymond Warnod - Dans : *Insee Focus*, n° 211 (2020, oct.)

● « 38 % de la population française vit dans une commune densément peuplée », Marie-Pierre de Bellefon, Pascal Eusebio, Jocelyn Forest, Raymond Warnod - Dans : *Insee Focus*, n° 169 (2019, nov.)

